

Motion adoptée par la CME du 15 mai 2018

La CME de l'AP-HP s'associe à la demande de stabilité des tarifs hospitaliers en 2018 adressée au Premier Ministre par de très nombreux acteurs de la santé (praticiens et paramédicaux, fédérations d'hospitalisation, syndicats...) et rappelle que le Président de la République s'est engagé publiquement à ce qu'il n'y ait « pas d'économies sur l'hôpital dans ce quinquennat ».